



Réunion conjointe des CCPR Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, le 23 novembre 2018

Déclaration liminaire

Nous dénonçons les conditions dans lesquelles est convoquée cette réunion. Une première réunion avait été convoquée le 9 novembre, ne laissant pas le temps aux représentant.es des personnels d'assurer correctement leurs fonctions.

Nos organisations ont décidé, suite au refus de Monsieur le DRAAF de reporter la réunion, de la boycotter.

La reconvoction à 11h ce jour ne permet pas non plus une préparation sereine et efficace.

Notre demande de modification de date n'a reçu aucune réponse. Nous dénonçons l'entrave à l'exercice des fonctions des représentant.es des personnels.

Nous tenons à regretter l'absence d'une de nos représentant.es, en arrêt-maladie suite à un accident de service lié aux agissements du directeur de l'EPL à son encontre en tant que représentante des personnels.